

## **COMMUNE DE VILLY**

### **Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 17 février 2016**

**Présents :** Mmes Jacqueline FROMONOT, Jacqueline ZELIOLI.

MM. François BACHELIER, Bruno GERMANEAU, Joël CANTON, Jean Marie FROMONOT, Bernard LECUILLER, Patrick VAILLANT.

**Absents excusés :** Andrée POITOUT, Vincent TUPINIER,

**Absente :** Karine TUPINIER

#### ***La séance est ouverte à 18h 00***

**Avant d'aborder l'ordre du jour**, le Maire donne la parole à Joël HENRY, présent dans la salle, qui fait part des problèmes de stationnement rencontrés rue St Etienne au niveau de la porte d'entrée de sa propriété.

Les voitures garées le long du trottoir d'en face ou le long de chez lui l'empêchent de sortir, notamment lorsque sa remorque est attelée ou lorsqu'il sort avec son camping car.

Il demande au conseil de trouver une solution qui pourrait consister, selon lui, à marquer au sol des emplacements à des endroits non gênants.

Après son départ, suite à débat, le Maire annonce qu'il contactera M. PELLOIS, de l'Agence territoriale, pour le conseiller dans le cadre d'un plan global de stationnement dans le village.

#### **2) Compte rendu de la séance du 18 novembre 2015**

Approuvé à l'unanimité.

#### **3) Chemin de Seignelay**

Partant du principe qu'aucune subvention ne sera accordée, le Maire penche pour la solution buses plastique sur toute la longueur de fossés concernée.

Ces travaux, ainsi que le bac de rétention destiné à recueillir les eaux pluviales, devront être réalisés cette année, en ayant recours à l'emprunt, sachant qu'un remboursement de 5 951 € s'arrête en juin, que l'excédent global 2015 se situe aux environs de 7 000 €, et que la DGF (Dotation globale de fonctionnement) va être ramenée à 5 000 €.

Une somme d'environ 60 000 € est à prévoir. L'enduit de la route sera à refaire après les travaux

Patrick VAILLANT informe que le syndicat du Serein va déterminer les parcelles de vignes amont en vue de contacter les propriétaires.

Le Maire ne voit pas l'intérêt de cette démarche, estimant que le problème qu'il faut résoudre aujourd'hui se situe en aval.

François BACHELIER fait remarquer que les trottoirs de la rue St Etienne sont à refaire, le maire confirme. Bernard LECUILLER ajoute que la rue St Etienne est aussi à refaire, ainsi que la rue Tant Qu'un Quart.

Plusieurs fossés sont à refaire

Le Maire annonce qu'il va interroger le Conseil Général au sujet de la rue St Etienne qui est une voie départementale, et fait part de son intention de goudronner le chemin de Beines. Il estime que les rues Tant Qu'un Quart, Traversière et Marie Adeline doivent faire l'objet d'un même chantier à programmer pour 2017. (si possible)

#### **4) Rapports d'activité 2014**

Les rapports déchets et eau potable sont mis en circulation pour les conseillers et mis à disposition des habitants ensuite en mairie.

#### **5) Indemnités des élus**

Un décret de loi oblige les communes de moins de 1 000 habitants à appliquer le montant maximum des indemnités allouées aux maires et adjoints à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La mise en conformité de ce texte porte l'indemnité du maire à 640 € bruts par mois et celle des adjoints à 251, pour un surcoût budgétaire annuel de 2 500 €.

Le conseil vote une délibération pour entériner cette disposition.

#### **6) Questions diverses**

- **Séjour en classe de neige** : participation au SIVOS de 600 € pour les 4 enfants du village
- **Aire de jeux** : suite aux travaux de mise aux normes du portique, un contrat de contrôle avec la SOCOTEC pour 144 € par an, est proposé : Accord du conseil.
- **Randonnée gourmande** de Chablis passe par Villy le 24 avril
- **Rallye auto du Chablisien** : étape à Villy le 21 mai
- **Course pédestre Pontigny/Chablis** : passage à Villy le 21 mai
- **Cagnotte St Vincent Tournante 2005** : le Comité St Vincent étant dissous, le reliquat de 1 500 € est reversé à la commune. Il est proposé d'utiliser une partie de cet argent pour refaire un Saint Vincent communal. François BACHELIER est chargé de contacter le sculpteur Yvan BAUDOIN.
- Bernard LECUILLER se déclare sceptique au regard de la loi sur la laïcité, quant au caractère légal de cette dépense.
- **Impasse PIGE** : Patrick VAILLANT fait remarquer que ce passage privé, entretenu par la commune, peut, à l'avenir être éventuellement fermé par de nouveaux propriétaires.
- **Logement communal** : le dossier est en cours d'instruction chez l'avocat.
- **Commission des impôts** : pas de modifications pour le foncier bâti, pour le non bâti, une mise à jour de plusieurs parcelles changeant d'appellation est communiquée au conseil.
- **Commission des finances** : réunion de préparation du budget le 14 mars à 20 heures.
- **Conseil municipal** ; vote des budgets Mardi 29 mars à 20 heures

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.*